

# Quand remplir votre demande de financement en ligne sur votre Espace Sécurisé ?

Si vous êtes en CDI ou  
intérimaire

**J-3 MOIS**  
jour pour jour

**C'est simple à retenir :**

Si la formation débute le 17 février, la demande de financement est finalisée en ligne par les 3 parties concernées (Bénéficiaire, Organisme de Formation et Employeur) avant le 17 novembre.

Si vous êtes en CDD  
aujourd'hui ou intermittent  
du spectacle

**J-2 MOIS**  
jour pour jour

**C'est simple à retenir :**

Si la formation débute le 30 mai, la demande de financement est finalisée en ligne par les 2 parties (Bénéficiaire, Organisme de Formation) avant le 30 mars.

- POUR LES CDD, 2 CONDITIONS A AVOIR EN TÊTE
- finalisation de la saisie de la demande de financement obligatoirement durant le CDD
  - la formation doit commencer au plus tard 6 mois après le contrat